

Intimidation au Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or

Montréal, le 14 mars 2011 - Le CSSS Jeanne-Mance juge aujourd'hui important de réagir à la stratégie orchestrée par la Centrale des syndicats nationaux (CSN), qui s'est tenue devant le Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or, le jeudi 10 mars dernier. La direction tient d'abord à exprimer son indignation relativement aux moyens spectaculaires employés par l'exécutif du Syndicat des travailleurs et travailleuses (STT) du CSSS Jeanne-Mance, qui n'ont eu pour résultats que d'inquiéter les familles, les proches, les résidents et les membres du personnel du centre et qui tentent de désavouer le travail de ces derniers.

L'établissement tient également à préciser que cette manifestation n'était aucunement liée à un quelconque changement récent qui aurait pu survenir dans ce centre depuis la réorganisation du travail qui s'est opérée en mai et juin 2010. Précisons que la très grande majorité des manifestants, recrutés au conseil confédéral de la CSN qui se tenait au Palais des congrès de Montréal, et transportés en autobus vers le centre, n'étaient pas des employés du CSSS Jeanne-Mance. La direction est d'autant plus étonnée de constater que cette manoeuvre syndicale survient deux jours après la tenue d'une rencontre avec les familles, les proches et les résidents du centre au cours de laquelle d'excellents commentaires ont été émis quant aux services attentionnés et de qualité apportés par le personnel.

Depuis juin 2010, le Syndicat des travailleurs et travailleuses du CSSS Jeanne-Mance n'a porté à l'attention de la direction, aucune problématique relative au Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or dans le cadre des rencontres hebdomadaires du comité de relation de travail (CRT), préférant manifestement recourir à des actions éclatantes et médiatisées plutôt qu'à une collaboration constructive et concrète.

La directrice générale du CSSS Jeanne-Mance, Sylvie Simard juge « extrêmement regrettable que de telles stratégies entachent la réputation irréprochable de la très grande majorité des personnes qui travaillent au Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or. Je salue le travail exceptionnel des employés et des gestionnaires de ce centre qui se sont engagés dans une démarche de collaboration aux côtés des résidents, des bénévoles, des familles et des proches et qui ont accepté de revoir leurs façons de faire. ».

- 30 -

Source : Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Information : Martine Dubois, coordonnatrice du Service des communications
514 525-1900, poste 6385